

Afin de garantir un service de proximité et la même information pour tous sur le territoire de l'agglomération, Grenoble-Alpes Métropole organise un nouveau service d'accueil des demandeurs de logements sociaux.

En effet, renforcer la qualité de l'information aux demandeurs et de l'enregistrement des dossiers permet d'améliorer tout le processus d'attribution des logements (*dossiers complets, choix des communes et quartiers...*).  
Ce nouveau service piloté par la Métropole mobilise les 49 communes du territoire, le Pôle Habitat Social et Action Logement.  
Ces acteurs vous accueillent pour :



**Vous informer  
sur les démarches**



**Enregistrer / mettre à jour  
votre demande**

Ce dépliant vous donne la liste de ces guichets d'accueil, le niveau de service proposé (*information ou enregistrement / mise à jour de la demande*) ainsi que leurs horaires d'ouverture.

Si vous souhaitez faire enregistrer une demande de logement social sur le territoire de la Métropole, le dépôt d'un seul dossier auprès d'un seul guichet d'enregistrement suffit pour l'ensemble des communes et des bailleurs sociaux.

Vous pouvez alors faire enregistrer votre dossier dans la commune ou vous résidez actuellement, dans l'une des communes où vous souhaitez obtenir un logement social, sur la commune de votre lieu de travail, etc. C'est vous qui choisissez !  
Si vous êtes employé par une entreprise de plus de 10 salariés, vous pouvez vous adresser à Action Logement.

Vous pouvez également enregistrer votre demande de logement social en ligne sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) et vous rendre par la suite dans le guichet de votre choix pour faire scanner vos pièces justificatives ou obtenir des informations complémentaires.

#### GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Direction du Fancier  
et de l'Habitat  
Service Gestion  
du logement social  
et de l'hébergement

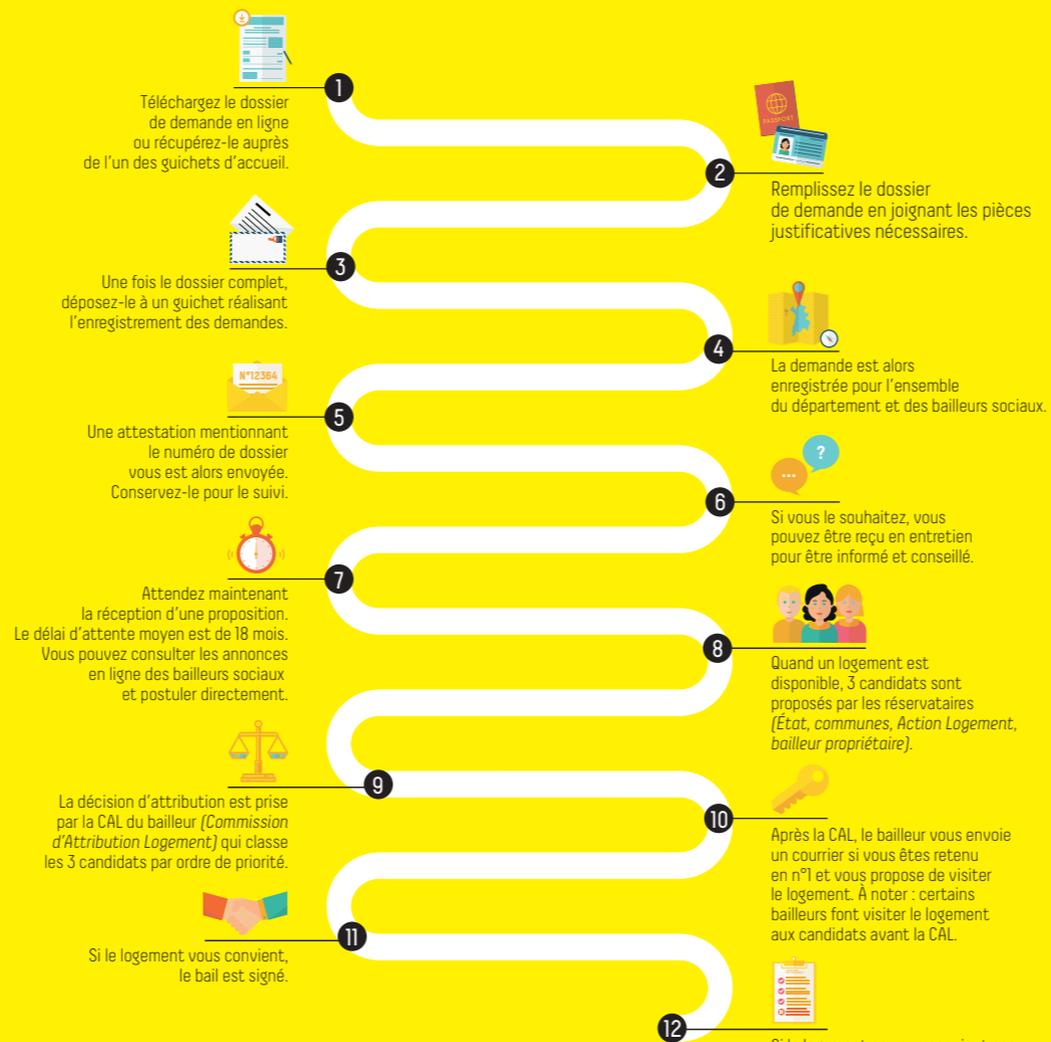
[www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)

3, rue Malakoff  
Immeuble Le Forum  
38031 Grenoble cedex 01  
Tél : 04 76 59 59 59

Décembre 2016  
Réalisation :  
Grenoble-Alpes Métropole  
et Agence Kineka  
Document imprimé  
sur du papier 100% recyclé

## LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION

Découvrez ou re-découvrez le processus de la demande jusqu'à l'attribution d'un logement social pour mieux mener vos démarches.



## LOGEMENT SOCIAL

### VOTRE DEMANDE SUR L'AGGLOMÉRATION

Service métropolitain  
d'information et d'enregistrement



**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**



